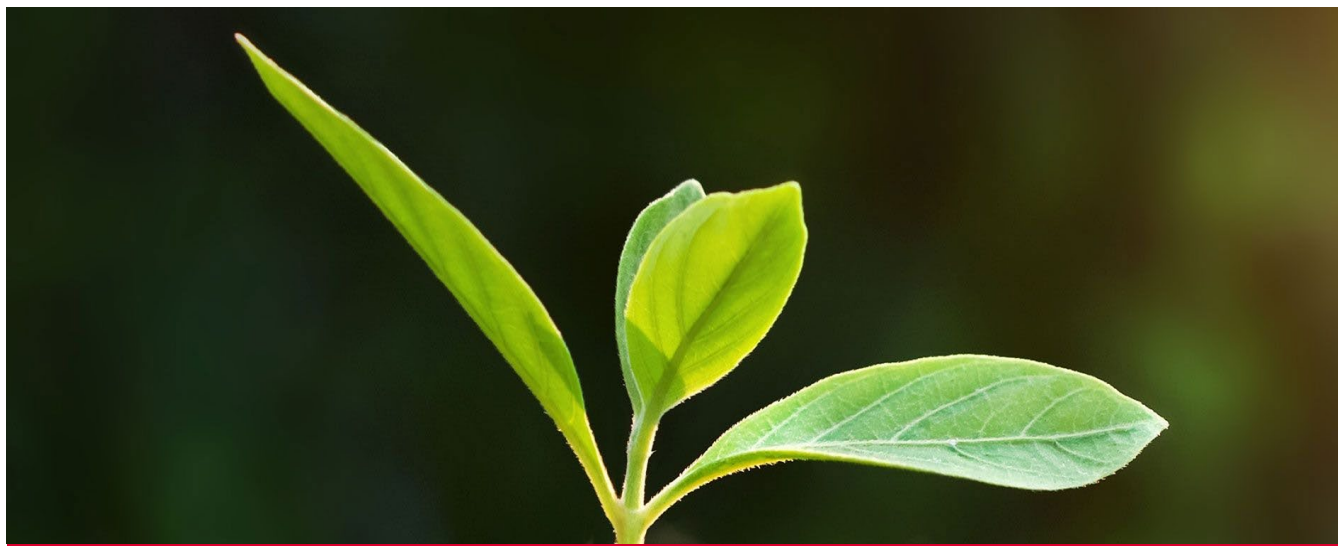


Gestion durable de l'environnement



Auteur Adrian Glauser

Validé par Adrian Glauser

Statut V2.0 / validé

Lieu, date Berne, le 19 juin 2025

Sommaire

1	Introduction	4
2	Notre politique environnementale	4
3	Notre engagement environnemental	5
4	Nos objectifs environnementaux 2025	5
4.1	Bref aperçu des mesures à prendre pour atteindre les objectifs	6
5	Sensibilisation des collaborateurs	7
6	Energie et climat	7
7	Gestion des déchets	8
8	Mobilité	10
9	Ressources	11
10	Durabilité chez nos fournisseurs	11
11	Gestion environnementale par projet chez cablex	12
12	Contrôles / audits (cablex)	13
12.1	Processus d'amélioration continue (PAC)	13
13	Certifications	14

14	Notations de durabilité	15
-----------	--------------------------------	-----------

15	GRI (Global Reporting Initiative)	15
-----------	--	-----------

Remarque sur le genre

Pour des raisons de lisibilité, seul le genre masculin a été utilisé. Les termes désignant des personnes se rapportent à tous les genres et sont inclusifs.

1 Introduction

L'environnement est l'affaire de tous ! Avec nos objectifs environnementaux, nous aspirons à améliorer la durabilité de notre exploitation en réduisant les émissions et en préservant les ressources.

En tant qu'entreprise digne de confiance, nous nous engageons à assumer notre responsabilité entrepreneuriale et numérique vis-à-vis de la société et de l'environnement, et à promouvoir l'innovation durable. La protection de l'environnement et l'amélioration constante des aspects de durabilité font partie intégrante des objectifs de notre groupe.

Nous atteindrons notre objectif zéro net d'ici 2035 et soutiendrons les objectifs climatiques de nos clients tout en contribuant à la nature et à la société.

Nous considérons que nous avons un devoir particulier de gestion durable et respectueuse de l'environnement. Notre système de gestion de l'environnement repose également sur ce principe. Sur la base du système de gestion, nous définissons des mesures ciblées et en assurons le suivi. Nous nous engageons à exiger et à promouvoir un comportement respectueux de l'environnement dans notre entreprise. La gestion environnementale de cablex est intégrée au système de gestion et certifiée ISO 14001.

Notre analyse de pertinence montre que nous pouvons surtout influencer la gestion des déchets et la mobilité. Nous avons donc lancé plusieurs initiatives dans ces domaines. De plus, nous suivons nos fournisseurs de très près afin qu'ils respectent et influencent positivement nos exigences en matière de protection de l'environnement et d'économie circulaire. Les fournisseurs stratégiques sont régulièrement invités à procéder à une auto-évaluation et sont audités sur place par nos soins.

2 Notre politique environnementale

En tant qu'entreprise ayant des ramifications dans le monde entier, nous assumons notre responsabilité dans la protection internationale du climat. Nous nous engageons à réduire au maximum nos émissions de gaz à effet de serre et faisons activement avancer les mesures de protection du climat.

Notre engagement à améliorer continuellement nos performances écologiques :

- Augmentation de l'efficacité énergétique et promotion des énergies renouvelables.
- Pionnier dans la protection internationale du climat.
- Gestion efficace des ressources naturelles.
- Promotion des produits et prestations respectueux de l'environnement.

Communication interne et externe :

- Encourager nos collaborateurs à adopter un comportement respectueux de l'environnement.
- Communication transparente et crédibilité.

3 Notre engagement environnemental

Nous assumons nos responsabilités !

Chez nous, la durabilité est ancrée dans notre stratégie, nos valeurs et notre politique environnementale.

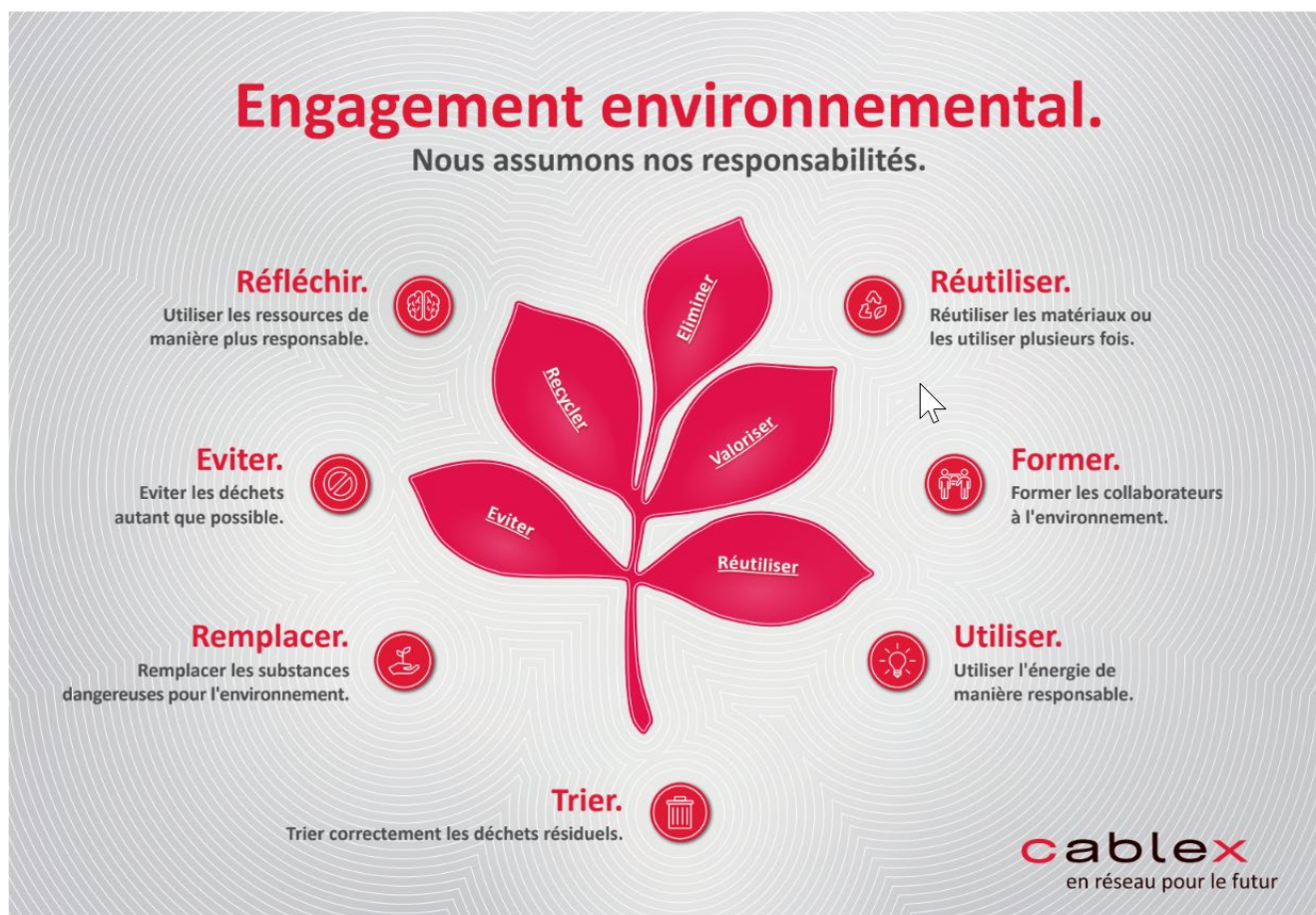


Figure 1 engagement environnemental

4 Nos objectifs environnementaux 2025

Les objectifs environnementaux annuels sont fixés sur la base de l'engagement du groupe à atteindre un objectif zéro net en 2035 et en concertation avec le groupe.

Nos objectifs environnementaux visent à améliorer l'impact écologique de nos activités en réduisant les émissions et en préservant les ressources.

Les objectifs environnementaux suivants ont été fixés pour l'année 2025 :

- Ancrer les objectifs du groupe à atteindre un objectif zéro net en 2035 chez cablex (voir illustration 2).
 - Initialisation du rapport CO2 cablex.
 - Réaliser un check-up et un sprint stratégique ESG.
 - Mener un programme de développement durable avec trois fournisseurs clés.



Mobilité

D'ici 2030, Swisscom vise à réduire les émissions directes (scope 1) à 0 dans sa flotte et met en place des mesures pour réduire la mobilité globale des collaborateurs (c'est-à-dire les voyages d'affaires, les vols).



Bâtiment

Swisscom a pour objectif que ses propres bâtiments et ceux qu'elle loue soient exempts de CO2 d'ici 2035 et qu'aucun combustible fossile ne soit utilisé pour le chauffage.



Chaîne d'approvisionnement

Swisscom prend en compte les critères ESG tout au long du processus d'achat et exige de ses fournisseurs qu'ils signent le code de conduite ESG. Une approche six1000ire est attendue de la part des filiales.



Données ESG

Swisscom est tenue de rendre compte des données ESG et notamment des données sur le CO2 au niveau du groupe.

Figure 2 objectifs environnementaux du groupe zéro net en 2035

4.1 Bref aperçu des mesures à prendre pour atteindre les objectifs

Mobilité.

- Optimisation de la flotte de véhicules.
- Optimisation des itinéraires.

Bâtiment.

- Etendre l'aperçu des bâtiments cablex.
- Rénovation des bâtiments et des systèmes de chauffage, remplacement des systèmes de chauffage à combustible fossile par des pompes à chaleur.

Supply Chain.

- Vérifier le respect des exigences ESG.
- Examiner / optimiser le concept de déchets pour les déchets du génie civil.
- Poursuite de la sensibilisation des collaborateurs par des e-learning avec certificats de fin de formation
- Amélioration continue.
 - Réalisation d'audits environnementaux sur les chantiers et dans les entrepôts.
 - Surveiller les chiffres clés.
 - Organiser des formations environnementales.

Données ESG.

- Données pour les rapports CO2.
- Faire réaliser une analyse ESG par une entreprise externe.
- Développer le savoir-faire chez les fournisseurs clés.

5 Sensibilisation des collaborateurs

Nous nous concentrons sur une utilisation soigneuse et respectueuse des ressources.

La gestion des déchets est l'un des points les plus importants, car cablex peut exercer une influence directe dans ce domaine. C'est pourquoi nous coopérons étroitement depuis longtemps avec nos fournisseurs et nos partenaires d'élimination des déchets.

Dans ce contexte, la sensibilisation de nos collaborateurs joue également un rôle important. Nous avons résumé les principaux aspects de notre engagement environnemental à l'intention de tous nos collaborateurs. Nos collaborateurs sont formés à nos directives par le biais d'un e-learning. Les cas d'application concrets au sein de l'entreprise et de son domaine d'activité sont ainsi mis en évidence.

6 Energie et climat

Limiter l'augmentation de la température mondiale est un défi majeur pour notre société.

En tant que fournisseur de services et d'infrastructures de réseau, mais aussi en tant que grand consommateur d'énergie, l'ensemble du groupe promeut de manière intensive et proactive la protection du climat et l'efficacité énergétique.

En tant que groupe global, nous nous sommes engagés à atteindre d'ici 2035 des émissions de gaz à effet de serre Net-Zéro selon SBTi sur l'ensemble de la chaîne de création de valeur et à apporter ainsi une contribution essentielle à une Suisse respectueuse du climat. Nous nous engageons ainsi à réduire nos émissions absolues de gaz à effet de serre des Scopes 1, 2 et 3 de 90 % d'ici 2035, en partant de l'année de référence 2018.

cablex contribue activement aux objectifs Zéro net adoptés par le groupe pour les Scopes 1, 2 et 3.

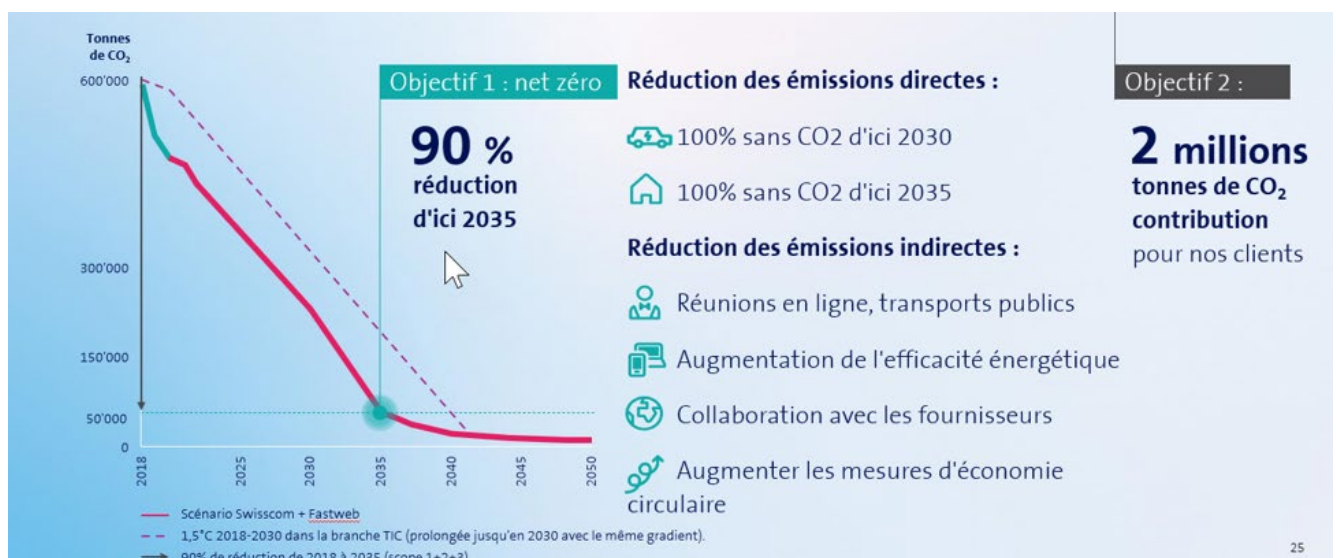


Figure 3 trajectoire de réduction jusqu'en 2035

Pour cela, nous misons sur 100 % d'énergies renouvelables, une flotte de véhicules sans émissions, des pompes à chaleur et travaillons dans le respect du climat grâce à la numérisation.

Nous maximisons systématiquement l'efficacité énergétique de nos opérations et de nos chaînes d'approvisionnement en réduisant massivement les émissions de CO₂ de nos opérations et de nos chaînes

d'approvisionnement, ce qui correspond à une trajectoire de réduction bien inférieure à 1,5° degré. Les émissions restantes de notre chaîne de création de valeur, qui ne peuvent pas être évitées, sont compensées.

KPI	Valeur 2021 (tonnes)	Valeur 2022 (tonnes)	Valeur 2023 (tonnes)	Valeur 2024 (tonnes)
Emissions de CO₂Scope 1 (bâtiments et véhicules sans fluides frigorigènes)	14 832	12 861	12 467	10 927
Emissions de CO₂Scope 2 (Electricité, chauffage urbain, compensé) *Périmètre2	0*	0*	0*	0*
Emissions de CO₂Scope 3 (Chaîne d'approvisionnement, mobilité collaborateurs, etc.)	329 330	312 569	307 259	320 886

Figure 4 émissions de gaz à effet de serre des scopes 1, 2 et 3.

7 Gestion des déchets

cablex attache une importance capitale au concept de durabilité. Il convient de faire un usage parcimonieux des ressources, d'anticiper les changements possibles et d'assurer une communication fondée sur le dialogue et la crédibilité. Le concept d'élimination établi nous permet de tenir compte de ces points. En raison de l'évolution et des nouvelles exigences dans le domaine de l'élimination des déchets, le concept est en constante évolution.

Le processus d'élimination est documenté dans notre système de gestion, Tous les déchets spéciaux sont décrits dans des processus distincts. Grâce à ces processus et diverses formations, nous garantissons l'élimination appropriée des matières recyclables et des déchets.

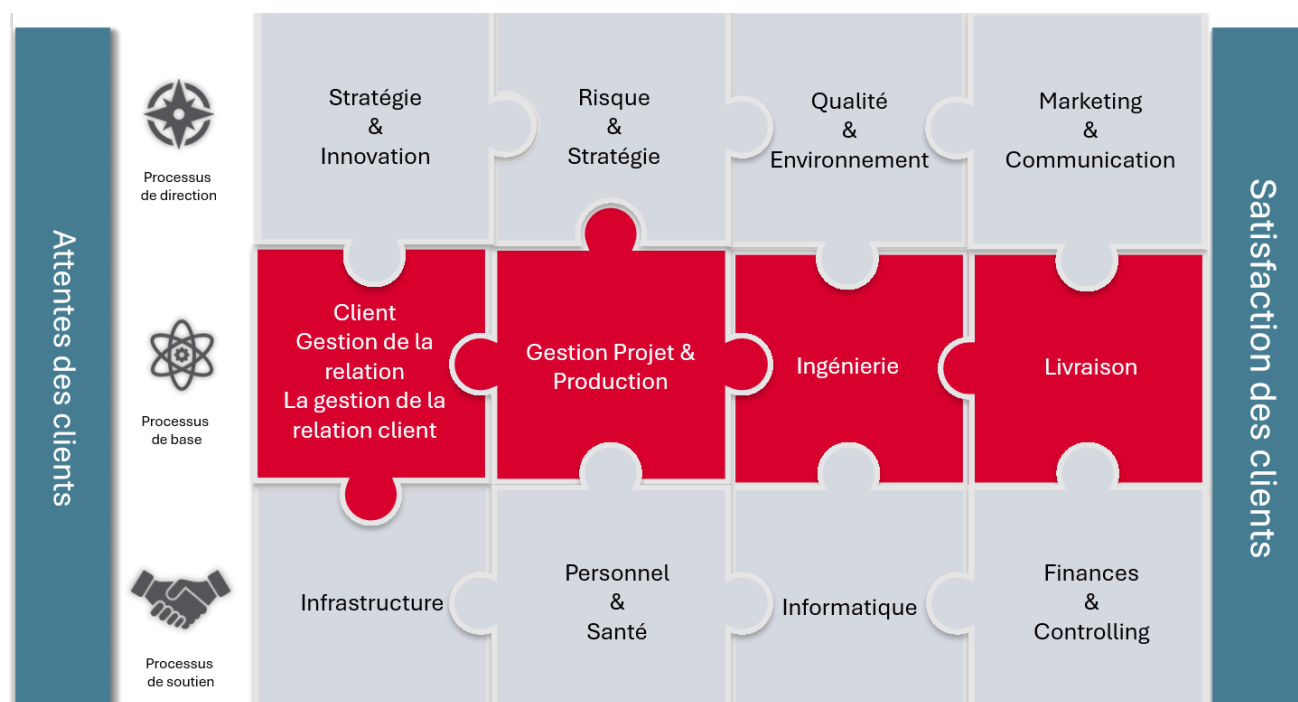


Figure 5 carte des processus cablex

Nous travaillons avec un partenaire professionnel de l'élimination des déchets qui se charge de la majeure partie du recyclage pour l'ensemble du groupe.

Les conditions de recyclage sont définies contractuellement.

Nous assurons les points suivants :

- Respect des principes légaux (selon la LPE, art. 30) : éviter, recycler, éliminer de manière écologique.
- Transparence des flux des matériaux valorisables et des déchets.
- Manipulation correcte des substances.
- Respect des directives par les collaborateurs, les sous-traitants et les partenaires

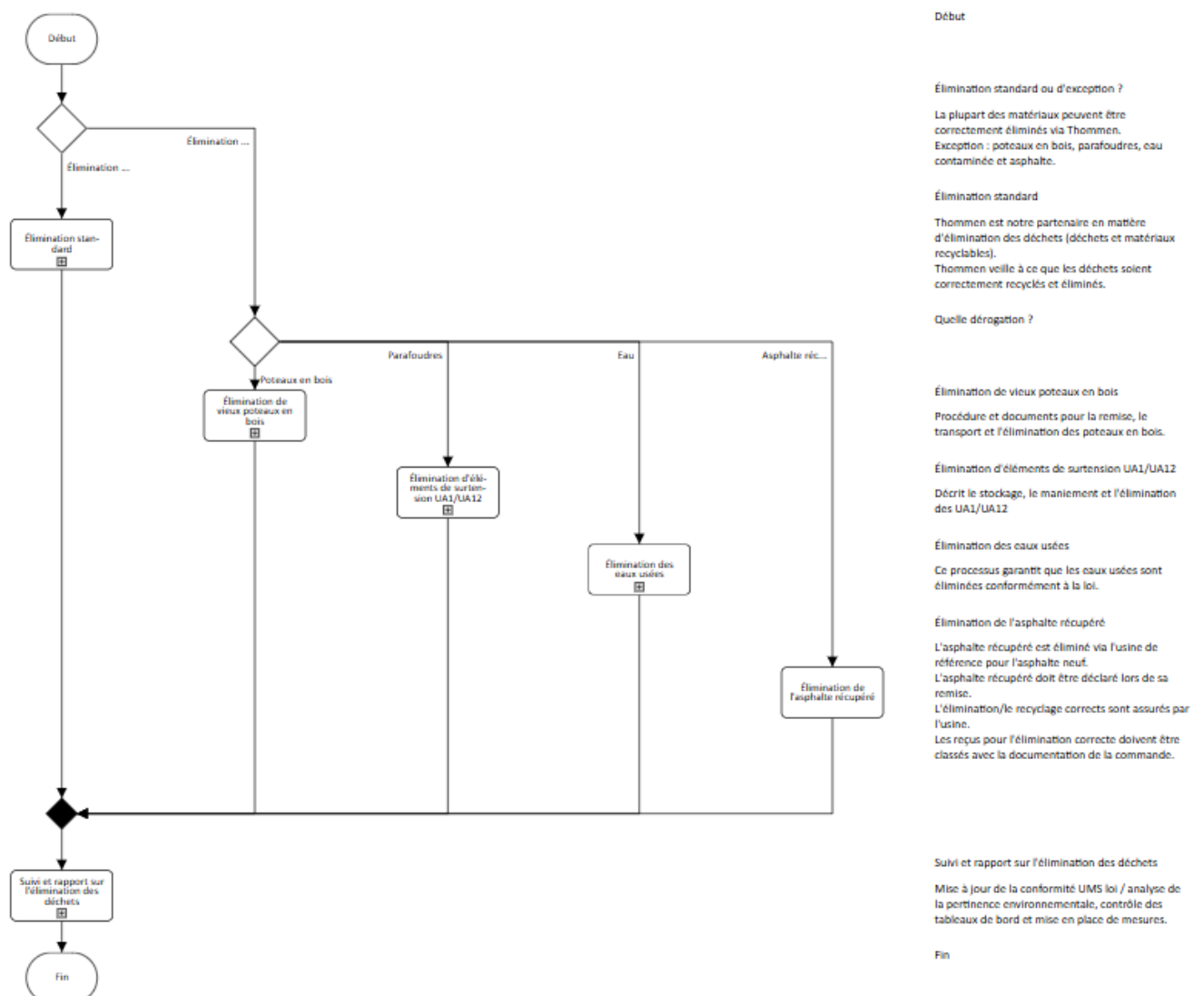


Figure 6 processus d'élimination cablex

8 Mobilité

L'ensemble de notre flotte sera climatiquement neutre d'ici 2030. En passant petit à petit aux voitures électriques depuis 2021, nous réduisons nos émissions de manière significative.

parallèlement, des bornes de recharge ont été installées dans nos bâtiments. Les collaborateurs qui conduisent une voiture électrique reçoivent une aide financière pour installer une borne de recharge à leur domicile.

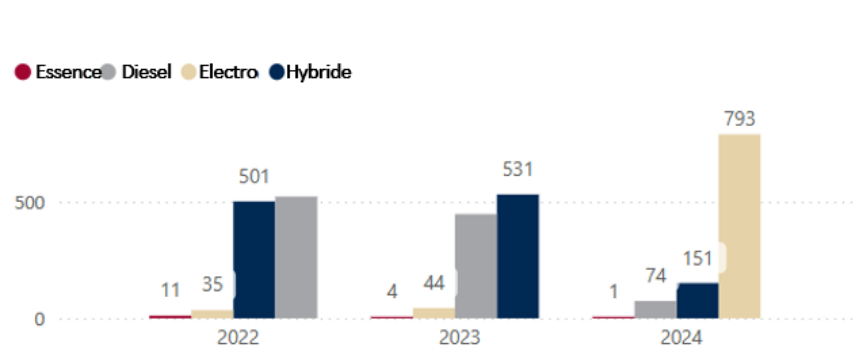


Figure 7 évolution du parc de véhicules 2022-2024

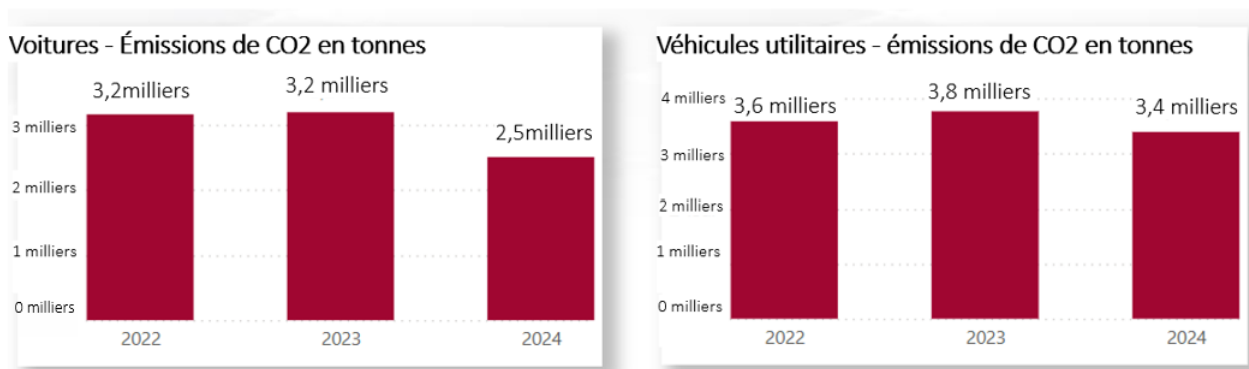


Figure 8 évolution des émissions de CO2 des voitures particulières / véhicules utilitaires

D'autres mesures contribuent à minimiser l'empreinte carbone de la mobilité :

- Les collaborateurs sont sensibilisés à l'utilisation écologique de leur véhicule.
- Des conseils sont régulièrement publiés pour entretenir et exploiter au mieux les véhicules.
- Grâce aux optimisations du service extérieur, entre autres par des optimisations du système dans le dispatching, il y a en outre moins de véhicules en service et le trajet peut être optimisé.
- De plus, tous les collaborateurs bénéficient de réductions sur les transports publics (demi-tarif) et sont tenus, dans la mesure du possible, d'effectuer leurs déplacements professionnels en train.

9 Ressources

Outre nos mesures d'économie d'énergie, nous nous efforçons de réduire l'utilisation et la consommation d'autres ressources dans le cadre de nos activités commerciales. Chaque fois que cela est possible, nous évitons d'utiliser des matériaux à courte durée de vie. Nous privilégions l'utilisation de substances qui n'ont pas ou peu d'impact sur l'environnement.

Un autre exemple est la réduction du papier. grâce à la numérisation complète des processus au sein de l'entreprise et chez nos clients, nous réduisons massivement la consommation de papier. Au bureau, nous avons réduit le nombre d'impressions grâce au service « Follow Me Printing ».

La consommation d'eau est également gérée de manière durable. Nous avons besoin d'eau pour les installations sanitaires de nos immeubles de bureaux et pour le refroidissement des centres de données. Afin de réduire la consommation d'eau dans nos bureaux, des limiteurs de débit ont été installés sur les conduites d'eau des bâtiments existants.

10 Durabilité chez nos fournisseurs

Lors de la sélection de nos fournisseurs, leur contribution dans le domaine ESG (Environnemental, Social et Gouvernance) est explicitement évaluée et exigée par le code de conduite pour les fournisseurs.

L'annexe ESG contient des principes économiques, écologiques et sociaux que les fournisseurs directs et les sous-traitants doivent respecter. L'accent est mis sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement de bout en bout (end-to-end supply chain), depuis les fabricants et les partenaires de livraison jusqu'aux entreprises de recyclage, en passant par les utilisateurs.

Environnement.

Il s'agit d'examiner l'impact environnemental des fournisseurs, par exemple leur efficacité énergétique, leur utilisation d'énergies renouvelables et leurs mesures de réduction de l'empreinte carbone. En outre, une approche proactive est requise en ce qui concerne l'économie circulaire et le devoir de diligence pour les minéraux et les métaux provenant de zones de conflit.

Responsabilité sociale.

Cela concerne l'impact social des fournisseurs, par exemple les conditions de travail de leur personnel, le respect des droits humains, la promotion de la diversité et de l'inclusion ainsi que la sécurité et la santé au travail.

Gouvernance d'entreprise.

Les pratiques de gouvernance des fournisseurs sont évaluées, par exemple la transparence, les normes éthiques, la structure et la gestion de l'exploitation, les pratiques de gestion des risques et la conformité aux lois et réglementations.

L'évaluation ESG des fournisseurs nous aide à mettre en place des chaînes d'approvisionnement plus durables et plus responsables. En choisissant des fournisseurs qui répondent à des normes ESG élevées, nous pouvons atteindre nos propres objectifs de durabilité et réduire le risque de problèmes de réputation et de conformité.

cablex évalue les fournisseurs selon la criticité des groupes de marchandises, qui se base sur le profil de risque de la branche d'Ecovadis. En outre, un suivi des risques est effectué pour surveiller les fournisseurs et les chaînes d'approvisionnement. Les collaborateurs du Supply Chain Management sont formés à l'audit et à l'évaluation des fournisseurs.

11 Gestion environnementale par projet chez cablex

Pour les projets de plus grande envergure, un concept de gestion environnementale est établi en fonction du projet. Les aspects suivants (selon ISO 14001) sont alors examinés et sont souvent également déjà pris en compte dans la demande de permis de construire :

- Émissions dans l'atmosphère.
- Rejets dans les eaux souterraines.
- Pollutions des sols.
- Consommation de matières premières et de ressources naturelles.
- Consommation d'énergie.
- Libération d'énergie (p. ex. sous forme de chaleur, de rayonnement, de vibration (bruit), de lumière)
- Production de déchets et/ou de produits secondaires
- Utilisation des surfaces

Les lois et directives locales sont respectées et les autorités de protection de l'environnement sont impliquées si nécessaire. Le cas échéant, des autorisations sont demandées pour la mise en œuvre.

Pour définir les mesures nécessaires, nous utilisons notamment les outils suivants :

Lois et règlements.

Loi sur la protection de l'environnement (LPE)

Loi sur la protection des eaux (LEaux)

Loi sur la radioprotection (LRaP)

Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED)

Ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD)

Ordonnance sur les atteintes portées aux sols (OSol)

Ordonnance sur la protection de l'air (OPair)

Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB)

Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (OPAM)

12 Contrôles / audits (cablex)

Les audits environnementaux internes sont un élément important du système de gestion de l'environnement chez cablex et permettent d'évaluer la conformité du système de gestion de l'environnement aux exigences de la norme.

Ils contribuent à identifier les points faibles à un stade précoce et à y remédier efficacement en mettant en place des mesures correctives et préventives, ce qui nous permet de nous améliorer en permanence.

12.1 Processus d'amélioration continue (PAC)

Le processus d'amélioration continue (PAC) est une composante essentielle de notre stratégie de gestion environnementale. Grâce à la réalisation systématique d'audits environnementaux internes sur les chantiers, dans les entrepôts de matériaux ainsi que chez nos fournisseurs et partenaires, nous créons une base solide pour une optimisation continue.

Tous les résultats de ces audits sont soigneusement documentés et archivés. Lorsque nous identifions des écarts, nous élaborons des mesures ciblées dont la mise en œuvre est exigée par toutes les parties concernées.

Cela garantit non seulement le respect des exigences légales, mais favorise également une utilisation durable et efficace des ressources.

Le PAC nous permet de réagir de manière proactive aux points faibles et d'améliorer continuellement nos performances environnementales, ce qui nous permet non seulement de maintenir notre niveau de qualité élevé, mais aussi de le développer en permanence.

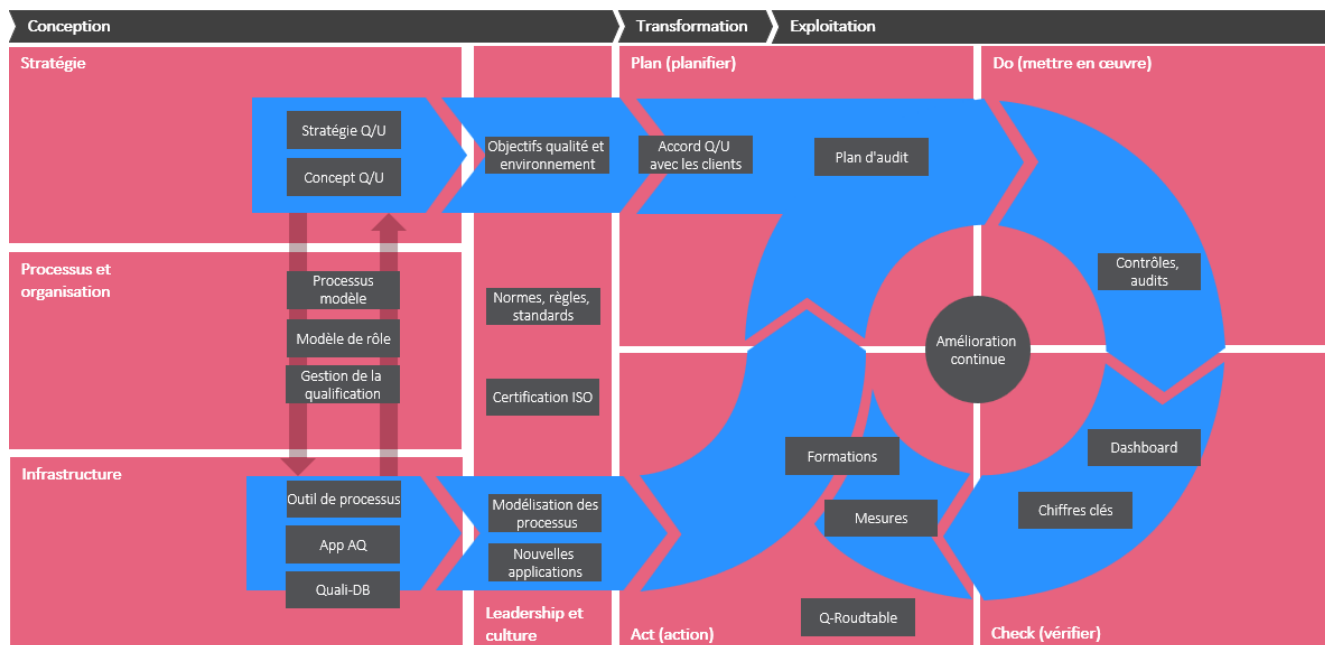


Figure 9 processus d'amélioration continue (PAC) avec plan-do-check-act (PDCA)

13 Certifications

Nous gérons toutes les mesures relatives à la gestion de l'environnement et à la durabilité par le biais de notre système de gestion de l'environnement.

Sur la base des normes et standards et de directives internes, nous mettons systématiquement en œuvre les mesures d'économie et d'efficacité prévues.

cablex est certifiée ISO 14001 et ISO 9001.



Figure 10 aperçu des certifications

14 Notations de durabilité

En tant que groupe, nous sommes également certifiés selon la directive sur l'inventaire des gaz à effet de serre 14064 et avons obtenu les notations suivantes :



Figure 11 aperçu des notations de durabilité

15 GRI (Global Reporting Initiative)

Les émissions de cablex figurent dans le rapport climatique du groupe, disponible en ligne. Notre reporting sur les émissions est conforme à la GRI et à la norme ISO 14064.

Les émissions sont déclarées par le groupe et vérifiées en externe par la SGS (Société Générale de Surveillance).

La Global Reporting Initiative (GRI) est une organisation qui a développé un cadre complet pour les rapports sur le développement durable dans le cadre d'un processus multinational et participatif. Les normes GRI aident les entreprises et les organisations du monde entier à rédiger des rapports sur le développement durable. Elles proposent des principes et des indicateurs que les organisations peuvent utiliser pour mesurer leurs performances économiques, environnementales et sociales et permettent ainsi une certaine comparabilité entre différentes organisations.

16 Liste des illustrations

<i>Figure 1 engagement environnemental</i>	<i>5</i>
<i>Figure 2 objectifs environnementaux du groupe zéro net en 2035</i>	<i>6</i>
<i>Figure 3 trajectoire de réduction jusqu'en 2035.....</i>	<i>7</i>
<i>Figure 4 émissions de gaz à effet de serre des scopes 1, 2 et 3.....</i>	<i>8</i>
<i>Figure 5 carte des processus cablex</i>	<i>8</i>
<i>Figure 6 processus d'élimination cablex.....</i>	<i>9</i>
<i>Figure 7 évolution du parc de véhicules 2022-2024</i>	<i>10</i>
<i>Figure 8 évolution des émissions de CO2 des voitures particulières / véhicules utilitaires</i>	<i>10</i>
<i>Figure 9 processus d'amélioration continue (PAC) avec plan-do-check-act (PDCA).....</i>	<i>13</i>
<i>Figure 10 aperçu des certifications.....</i>	<i>14</i>
<i>Figure 11 aperçu des notations de durabilité.....</i>	<i>15</i>